

# DZ PAF OUEST ET CRA DE RENNES



## UNE SITUATION PLUS QUE CRITIQUE

Depuis des mois, les conditions de travail de nos collègues se sont dégradées jusqu'au point de non-retour !

La direction zonale a été avertie à plusieurs reprises des risques psychosociaux qu'engendre une telle situation.

**Les représentants locaux n'ont cessé d'intervenir sur des problématiques telles que :**

- » Stages de préparation à l'oral du concours pour les ADS,
- » Séminaire d'accueil des nouveaux arrivants,
- » Dégradation des conditions de travail au CRA (heures supplémentaires),
- » Indemnités de missions qui ouvrent droit au remboursement forfaitaire des frais supplémentaires de repas pour nos collègues de l'UDE

**AUJOURD'HUI, LE CRA DE RENNES FONCTIONNE SANS PERSONNEL D'ENCADREMENT !**

Pour UNITÉ SGP POLICE, il est primordial que nos collègues retrouvent des conditions de travail digne de ce nom.

Yves Lefebvre, secrétaire général, saisit immédiatement M. Fernand Gontier directeur central de la PAF à ce sujet.

**UNITÉ SGP POLICE, vos conditions de travail, notre priorité**

**UNITÉ SGP**  
**POLICE**  
FORCE OUVRIÈRE

*On ne lâche rien !*

[www.unitesgppolice.com](http://www.unitesgppolice.com) - 13/06/2018

**FSMI**  
**FORCE OUVRIÈRE**  
Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur



Bagnolet, le 8 juin 2018

Référence : YL/DCPAF/n°106

**Monsieur Fernand GONTIER**  
Directeur Central de la P.A.F.  
Ministère de l'Intérieur  
Place Beauvau  
75800 PARIS Cedex 08

Monsieur le Directeur Central,

Depuis de nombreux mois, les délégués locaux d'Ille-et-Vilaine nous alertent quant aux risques psychosociaux au sein de la Direction Zonale de la PAF Ouest et du CRA de RENNES.

Le constat est sans appel, de nombreux éléments portent atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des salariés au sein de leur environnement professionnel.

Depuis l'arrivée de l'équipe dirigeante au sein de ces deux services, une trentaine de collègues est suivie pour des risques psychosociaux et de nombreux policiers de tous grades ont été placés en congés maladie.

La médecine statutaire, le psychologue et la médecine de prévention sont informés de la situation au jour le jour tellement la situation est critique et ont d'ailleurs alerté leurs instances nationales à ce sujet.

Si la Direction Zonale avait fait en sorte de ne pas convier les organisations syndicales à une cellule de veille fin 2017, situation évoquée lors d'un CHSCT, le Préfet, lui, prenait position pour les organisations syndicales

Cette situation mobilise fréquemment nos représentants locaux comme, par exemple, pour les raisons suivantes :

- Intervention concernant les ADS pour des stages de préparation à l'oral du concours,
- Intervention pour le séminaire d'accueil des nouveaux arrivants,
- Intervention quant à la dégradation des conditions de travail au CRA (heures supplémentaires),
- Intervention pour les indemnités de missions qui ouvrent droit au remboursement forfaitaire des frais supplémentaires de repas pour nos collègues de l'UDE,

.../...

Aujourd'hui, force est de constater que le C.R.A. de RENNES fonctionne sans personnel d'encadrement, tous étant en arrêt de maladie.

Il n'y a donc plus aucun personnel en capacité d'assurer les relations entre la direction et nos collègues adjoints de Sécurité, gardiens de la paix et gradés.

Le 30 mai dernier, notre section départementale s'entretenait avec le Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Ouest, Monsieur Patrick DALENNES, qui prenait acte de ces dégradations des conditions de travail dans ces services.

Nos représentants sont également en attente d'une audience auprès du Préfet d'Ille-et-Vilaine à qui ils ne manqueront de faire état de cette situation.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Directeur, cette situation nous inquiète et craignons qu'elle puisse conduire à un drame.

Je sais à quel point vous êtes soucieux du bien-être et des conditions de travail des personnels de votre direction et sais pouvoir compter sur vous pour dissiper nos craintes et qu'un dramatique accident ne se produise pas.

Persuadé que vous comprendrez le bien-fondé de ma requête et en l'attente de votre réponse,

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Central, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général



Yves LEFEBVRE